« Un bon journal, c'est une nation qui se parle à elle-même ». Arthur Miller

www.journaldumali.com

Journal du Mali

L'hebdo

N°602 du 19 au 25 novembre 2026

DÉPLACÉS À MACINA
L'ATTENTE S'INSTALLE

ENTREPRENEURIAT
CONQUÉRIR DES MARCHÉS

CAN 2027
BILLET EN POCHE



ORPAILLEURS

RENTRER POUR REPARTIR ?

Contraints de quitter les sites aurifères de Guinée, des milliers de travailleurs cherchent à retrouver un revenu. Journal du Mali explore les perspectives de reprise d'activité et les difficultés qui pourraient conduire certains à repartir.

GRATUIT
Ne peut être vendu



ÉDITO

Football : Rendre compte

La Fédération malienne de football a annoncé une recette record de 115,32 millions de FCFA après le match Mali - Rwanda du 13 novembre au Stade du 26 Mars. Le chiffre mérite d'être salué, moins pour son montant que pour ce qu'il peut installer dans les habitudes de gestion.

La communication des recettes n'est pas nouvelle. Par le passé, la FEMAFOOT avait déjà rendu publics des montants, parfois avec les charges et la répartition. La différence, cette fois, tient surtout à la billetterie entièrement numérique et à la rapidité de sa communication.

Ce mode de vente offre davantage de traçabilité. Il réduit les zones d'ombre sur les billets vendus et les sommes encaissées. Mais publier une recette brute ne suffit pas encore à rendre tous les comptes. Il manque le nombre exact de billets écoulés, les catégories de places, les dépenses d'organisation, la recette nette et la part revenant à chaque bénéficiaire.

C'est pourtant là que la démarche pourrait devenir intéressante. Si, après chaque rencontre des sélections nationales, un état détaillé était publié, les supporters sauraient mieux ce que génère leur mobilisation et comment les recettes sont utilisées.

Le record contre le Rwanda peut ainsi servir de point de départ. La transparence ne se mesure pas à une annonce exceptionnelle, mais à la régularité de l'information publiée.

La FEMAFOOT a ouvert une porte. À elle désormais de conserver cette pratique, de l'élargir et de faire des comptes rendus financiers un réflexe après chaque match. Cette continuité renforcerait la confiance entre l'instance, les clubs et le public malien.

MASSIRÉ DIOP

LE CHIFFRE

1 505

C'est le nombre de camions-citernes transportant des produits pétroliers arrivés à Bamako depuis le début du mois de novembre. Le dernier arrivage comptait 840 véhicules, après 665 citernes réceptionnées le 7 novembre.

ILS ONT DIT...

• « L'acquisition de ces vecteurs aériens de pointe permet à nos forces de gagner considérablement en réactivité, en précision et en autonomie. C'est un signal fort envoyé à nos troupes sur le terrain et à tous les ennemis de la paix ». **Général de division Oumar Diarra, ministre délégué auprès du ministre de la Défense**, lors de la remise à l'Armée de l'air de sept nouveaux aéronefs, le 16 novembre à Bamako.

• « Passer de la sensibilisation à l'action, de l'idée au projet, du projet à l'entreprise, de l'entreprise à la croissance et de la culture entrepreneuriale à la création durable de valeur ». **Général de division Abdoulaye Maïga, Premier ministre**, à l'occasion de la 2ème édition du Salon international de l'Entrepreneuriat AES, organisée du 18 au 21 novembre à Bamako.

RENDEZ-VOUS

19 – 22 novembre 2026 :
8ème Salon de l'Entrepreneuriat féminin de Bamako – FEMINIA, au CICB

19 novembre 2026 :
2ème séance plénière de la session ordinaire d'octobre du Conseil national de Transition, à 9 heures au CICB.

19 – 21 novembre 2026 :
10ème Forum international sur le Sport, au Palais des Sports de Bamako

21 novembre 2026 :
Grand concert éducatif à l'Hotel de l'Amitié.

UN JOUR, UNE DATE

19 novembre 1968 : Un coup d'État militaire met fin au pouvoir du Président Modibo Keïta, huit ans après l'indépendance du Mali. Le Lieutenant Moussa Traoré prend la tête du nouveau régime.

Ibrahim Abba : L'acteur du développement social a été distingué le 14 novembre à Bamako lors de la 12ème Nuit de la Philanthropie. La récompense salue 36 années d'engagement dans le développement social et la solidarité.

Amadou Cissé : Début de saison compliqué pour l'entraîneur de l'USFAS. Battue 2-1 par le promu CS Bamako le 14 novembre, son équipe enchaîne une troisième défaite en autant de journées et ferme le classement de Ligue 1 Pro avec zéro point.

LA PHOTO DE LA SEMAINE



GMS – Samé – Kati : Les pelleteuses entrent en action. Bamako, le 16 novembre. Les opérations de libération de l'emprise du tronçon rond-point GMS – Samé - Kati ont commencé avec la démolition des constructions et installations situées sur le tracé. Cette étape précède l'aménagement en 2×2 voies de cet axe très fréquenté reliant Bamako à Kati.

ORPAILLEURS : RETROUVER UN REVENU APRÈS LA GUINÉE

L'accueil au Mali des orpailleurs venus de Guinée mobilise les autorités et les humanitaires. Une fois les retours organisés, retrouver un revenu reste le défi de travailleurs et de familles, dont les parcours interrogent l'accès à l'emploi, l'encadrement de l'orpaillage et la coopération régionale.

MASSIRÉ DIOP



Des **orpailleurs étrangers** refoulés de la **Guinée** dans les rues de Bamako le 14 novembre 2026.

« Si nous rentrons sans accompagnement ni dispositif d'encadrement, la situation risque d'être très compliquée. » Rencontré par Journal du Mali le samedi 14 novembre sur le site de Ouézzindougou, près de Bamako, Sawadogo Emmanuel pense déjà à l'après. L'affluence y était en baisse. Ce Burkinabè, diplômé en Lettres modernes depuis 2023 de l'Université Joseph Ki-Zerbo, pratiquait l'orpaillage près de Siguiri. Il souhaitait gagner sa vie et soutenir les siens. Un groupe de 1 557 ressortissants ouest-africains, jugés et condamnés à Conakry puis libérés, a été conduit le 14 novembre à Kourémalé. Le transfert a été coordonné avec les représentations diplomatiques concernées. Pour les pays d'origine, l'organisation du retour pose aussi la question des moyens d'existence que ces travailleurs pourront retrouver. Conakry présente les opérations comme une lutte contre l'orpaillage illégal. Dans un communiqué du 12 novembre, le gouvernement guinéen a donné un bilan provisoire de 10 morts et de 13 blessés lors d'affrontements survenus la veille à Balato, pendant une opération de contrôle. Les autorités judiciaires ont été saisies. Sawadogo Emmanuel situe, lui, son départ à la fin d'octobre. Il dénonce des violences et des destructions de matériels, des accusations qui restent à corroborer. Au Mali, l'assistance répond aux besoins immédiats. Selon leur note opérationnelle du 12 novembre, la Croix-Rouge malienne et le CICR ont organisé une réponse associant alimentation, eau, soins et rétablissement des liens familiaux. Du 5 au 12 novembre, les volontaires ont distribué plus de 16 000 repas chauds à Bamako et dans ses environs. Le 14 novembre, Emmanuel insistait sur le manque de toilettes. Henri Kaboré affirmait manger à sa faim, mais évoquait les bousculades liées à l'affluence. Le 18 novembre, le site principal était démantelé. Le CECOGEC recensait 467 personnes à la Maison des jeunes d'Ouinzindougou et 20 Burkinabè à Kourémalé.

Revenus À 21 ans, Henri Kaboré porte déjà une responsabilité familiale. Aîné d'une famille dont le père est décédé, il explique être parti pour aider ses proches. Après environ dix-huit mois en Guinée, il dit avoir conservé quelque 100 000 francs CFA d'économies, en plus des sommes envoyées à sa famille et des dépenses de séjour. L'or permettait de vivre, avec des gains irréguliers. Ayouba Wattara avait fait venir son épouse, qui participait au tamisage des résidus. Ce père de famille explique que les revenus agricoles suffisaient difficilement aux besoins du ménage. Son parcours rappelle que les sites aurifères accueillent aussi des familles, avec des besoins de logement, de santé et de protection des enfants. Pour le sociologue Bréhima Ely Dicko, ces déplacements participent à la diversification des revenus. Les réussites visibles entretiennent l'attractivité de l'or. Un départ précipité peut aussi laisser des prêts entre travailleurs sans règlement et priver les proches de ressources attendues. Le préjudice touche ainsi un ensemble de relations économiques et familiales. Le juriste Soumaïla Lah souligne une autre réalité : certains orpailleurs cultivent pendant l'hivernage et cherchent dans l'or un revenu de saison sèche. L'accompagnement gagne à tenir compte de cette complémentarité. Une activité de remplacement aura davantage de chances d'être adoptée si elle répond au calendrier et aux besoins du ménage.

> ***La possibilité de gagner durablement leur vie déterminera, pour ces travailleurs et leurs familles, la suite du retour.***

Règles Le Mali connaît lui-même le poids de cette économie. Une étude de l'Observatoire du développement humain durable et de lutte contre la pauvreté (ODHD/LCP), relayée par l'Institut national de la statistique (INSTAT), estime la production artisanale à 15,99 tonnes pour la campagne 2024-2025, d'une valeur marchande de 698 milliards de francs CFA. Sur les sites étudiés, 77,9% utilisaient des substances toxiques. Les revenus procurés s'accompagnent donc de coûts environnementaux. Reprendre l'orpaillage suppose un cadre précis. Soumaïla Lah distingue la liberté de circulation des conditions d'exploitation : un séjour régulier ne vaut pas autorisation minière. Le Code de 2023 réserve le permis d'exploitation artisanale aux Maliens et aux ressortissants de pays accordant la réciprocité aux Maliens. La collectivité territoriale le délivre après avis technique des services des mines, dans un couloir autorisé. Le mercure, le cyanure et le travail des enfants sont interdits. En mars 2025, le chef de l'État avait également ordonné la suspension des permis d'exploitation artisanale accordés à des ressortissants étrangers. Pour le juriste, l'encadrement passe par des sites légalement accessibles, des démarches simplifiées et des circuits d'achat suffisamment rémunérateurs. Il propose aussi des équipements de protection et des moyens de traitement sans mercure. « La formalisation n'avancera que si elle rapporte davantage qu'elle ne coûte », résume-t-il. Cette approche lie l'amélioration des revenus au respect des règles.

▶▶▶

REPÈRES

160 000 refoulés : estimation Bamako-Kourémalé (7/11).

79 044 retours : bilan au 16/11.

467 personnes à Bamako : au 18/11, 248 Béninois, 186 Togolais, 30 Burkinabè, 2 Nigériens, 1 Ivoirien.

Accompagnement L'autre possibilité est la reconversion. L'anthropologue Almamy Sylla insiste sur l'écoute des personnes concernées et leur participation au choix des projets. Les compétences, les aspirations et les possibilités économiques locales orientent la réponse. Une activité choisie avec ses bénéficiaires, puis accompagnée après le financement, offre davantage de perspectives qu'une installation décidée à leur place. Bréhima Ely Dicko évoque des formations au carrelage, à l'électricité ou à la plomberie, associées à du matériel et à un fonds de démarrage, avec la possibilité de travailler en coopérative. Certains ont d'abord besoin de soins ou d'un soutien psychosocial. Il recommande également de considérer les jeunes restés sur place et confrontés à des difficultés comparables, afin de limiter les frustrations dans les communautés d'accueil. Les expériences antérieures fournissent des enseignements. Le chercheur rappelle les dispositifs d'aide au retour et de réinsertion liés à l'Office français de l'immigration et de l'intégration (OFII), pour des migrants revenus de France, avec études de faisabilité et suivi des projets. Il relève des difficultés de pérennisation de certains projets individuels. Le financement initial appelle un accompagnement commercial et technique dans la durée. Le temps de formation pose lui-même une difficulté : pendant l'apprentissage, les bénéficiaires ont toujours des proches à nourrir. Une étude publiée en 2021 par le Processus de Rabat relevait déjà ce besoin de revenus immédiats. En février 2026, le ministère chargé des Maliens de l'extérieur et l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) ont remis des kits professionnels à des migrants de retour à Kayes. En octobre, un programme national a annoncé 121 millions de francs CFA pour financer 90 projets, notamment agricoles, commerciaux et artisanaux. Ces interventions précèdent la crise guinéenne et concernent des bénéficiaires sélectionnés. Dans L'Essor, Lassine Kondo, revenu de Mauritanie, témoigne d'un appui de 1,5 million de francs CFA reçu en 2025 pour ouvrir un atelier de menuiserie métallique. Il affirme que ses revenus ont doublé.

Coopération Adapter ces expériences suppose d'identifier les parcours : Maliens revenus au pays, étrangers souhaitant regagner le leur, travailleurs et familles accompagnantes. Soumaïla Lah propose de relever, pour chacun, la commune d'origine, les compétences, la situation familiale et le projet professionnel. L'insécurité dans certaines localités d'origine complique aussi les perspectives de réinstallation, observe Bréhima Ely Dicko. Le choix d'une activité dépendra du lieu où elle pourra réellement s'exercer. La coordination entre États prend ici toute sa portée. Pour Soumaïla Lah, les fermetures relèvent de la souveraineté nationale, tandis que leurs conséquences humaines franchissent les frontières. Anticiper les déplacements, partager les informations et préparer l'accueil permettrait de mieux articuler protection de l'environnement et protection des personnes. Dans une contribution adressée au journal, Moctar Ousmane Sy appelle à investir dans l'emploi, l'agriculture, la formation et l'entrepreneuriat. « Nous sommes nous-mêmes un pays d'orpaillage », rappelle-t-il. Au Mali comme chez ses voisins, l'enjeu associe la préservation des ressources aux moyens d'existence de ceux qui en vivent. Pour Emmanuel, cette perspective reste concrète : retrouver une activité afin de reconstruire son avenir. La possibilité de gagner durablement leur vie déterminera, pour ces travailleurs et leurs familles, la suite du retour. ■

3 QUESTIONS À



DR ALMAMY **SYLLA**

Maître de conférences en anthropologie

1 Quelles conditions favorisent une réinsertion durable ?

Il faut d'abord que les personnes aient la volonté de rester. Ensuite, qu'elles acceptent de se reconvertir et qu'on les appuie dans ce qu'elles veulent faire, qu'elles reviennent de Guinée ou d'ailleurs. Une réinsertion durable suppose de trouver des secteurs d'activité ou des niches économiques qui leur permettent de s'installer. L'orpaillage est attractif : accepter d'apprendre un autre métier et de s'y insérer constitue un défi.

2 Quelle expérience malienne peut servir de référence ?

Dans les années 1970, des Maliens revenus du Congo ont été interrogés sur ce qu'ils souhaitaient faire. Ils voulaient s'installer dans un endroit disposant d'eau, de voies d'accès et suffisamment proche de Bamako. Le gouvernement a pensé à la zone de Kita, où existaient des terres fertiles et des réserves en eau. Ils se sont installés à Badinko et beaucoup y sont restés durablement.

3 Comment éviter l'abandon des projets après leur financement ?

Il faut continuer à écouter les promoteurs et mettre en place un projet qui soit co-créé. Ils disent ce qu'ils veulent faire et, ensemble, on trouve les voies et moyens de les accompagner. Beaucoup de projets ont été financés, puis abandonnés juste après le financement. Il faut des projets viables, définis ensemble, et accompagner les personnes dans leur réalisation.

GHANA : ATTIRER L'OR DANS LE CIRCUIT OFFICIEL

En réorganisant l'achat de l'or artisanal et des petites mines, le Ghana cherche à rendre le circuit officiel plus attractif. Les résultats commerciaux ouvrent des pistes pour encadrer l'activité, avec des exigences de financement, de traçabilité et de protection de l'environnement.

Massiré DIOP



Des travailleurs sur un **site d'extraction d'or** au **Ghana.**

Le prix constitue un levier. Depuis le 1er juillet 2026, GoldBod publie deux prix d'achat quotidiens, fondés sur les références du marché londonien. L'enregistrement des transactions en temps réel est obligatoire. Ces règles visent à rendre les échanges plus transparents et à limiter les sous-déclarations. Selon son Directeur, Sammy Gyamfi, les exportations enregistrées du secteur sont passées de 63 tonnes en 2024 à environ 104 tonnes en 2025. Il attribue cette progression à une meilleure captation de l'or dans les circuits officiels. Ces chiffres décrivent les ventes déclarées, sans mesurer directement l'évolution des revenus individuels ou des conditions de travail.

Équilibre « La réglementation minière doit être ferme, mais aussi pratique, inclusive et commercialement viable », affirmait Sammy Gyamfi le 20 octobre. Cette orientation place l'intérêt économique des opérateurs parmi les conditions d'une réglementation durable. Le financement est central. Des consultations engagées en octobre préparent un programme de formalisation et d'appui financier prévu pour 2027. Les propositions associent régularisation des autorisations, évaluations géologiques et techniques, équipements et fonds de fonctionnement. Les associations de mineurs et d'acheteurs participent à la préparation de ce cadre commun. Sa mise en œuvre reste à venir. Le coût des achats soulève aussi un arbitrage. Dans le budget présenté le 12 novembre, le gouvernement prévoit une décote de 3% sur les achats d'or des petites mines en 2027 pour réduire le coût du dispositif. L'enjeu sera de préserver l'intérêt des vendeurs pour le réseau agréé. Les difficultés environnementales persistent. Dans son rapport de 2026 sur le Ghana, le FMI souligne les dégâts de l'exploitation illégale et leurs conséquences sur la productivité agricole. La progression du commerce enregistré demande ainsi à être accompagnée d'un meilleur contrôle des pratiques d'extraction. Pour le Mali, l'expérience ghanéenne offre une piste concrète, à savoir rapprocher autorisations, débouchés commerciaux et financements. Sa portée dépendra de la capacité à rendre les circuits légaux accessibles et rémunérateurs, tout en protégeant les terres et l'eau. ■

ORPAILLAGE AU MALI : DES REVENUS ET DES RISQUES

L'accueil au Mali d'orpailleurs venus de Guinée pose la question des perspectives économiques après leur retour. Les données de la campagne 2024-2025 éclairent le poids de cette activité et ses effets sur l'environnement.

L'ACTIVITÉ ET CE QU'ELLE RAPPORTE

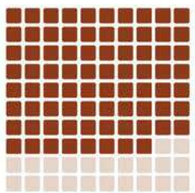
384
sites d'orpaillage cartographiés
dans 4 régions :
Kayes · Koulikoro · Sikasso · Bougouni

15,99 tonnes
d'or produites (estimation)

698 milliards FCFA
de valeur marchande (estimation)

1,4 million FCFA
de revenu net moyen par orpailleur (estimation)

CE QU'ELLE COÛTE À L'ENVIRONNEMENT



77,9 %
des sites étudiés utilisent des substances toxiques

6 721,3 hectares
de terres dégradées (estimation)
soit environ 67 km²

Source : ODHD/LCP, Étude sur la campagne 2024-2025, résultats publiés dans KHI-DEUX n°54 de l'INSTAT, octobre 2026.
Toutes les données portent sur la campagne 2024-2025.

Journal du Mali
Paru dans Journal du Mali l'Hebdo N°602 du 19 au 25 novembre 2026

CANAL+

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



CANAL+ MALI, MEILLEURE ENTREPRISE RSE 2026 LORS DE LA NUIT DE LA PHILANTHROPIE

Bamako, le 14 novembre 2026 - CANAL+ Mali a reçu le prestigieux prix de la **Meilleure Entreprise RSE 2026** à l'occasion de la **Nuit de la Philanthropie**, tenue ce samedi 14 novembre 2026 au **Centre International de Conférences de Bamako (CICB)**.

Cette distinction récompense l'engagement constant de CANAL+ en faveur du développement social et du bien-être des communautés à travers des initiatives concrètes portées par l'entreprise, **CANAL+ University** et la Fondation **CANAL+**.

Qu'il s'agisse d'actions en faveur de l'éducation, de l'inclusion sociale, de la santé, de l'accompagnement des enfants ou du soutien aux populations vulnérables, CANAL+ place l'impact positif au cœur de ses engagements.

Cette reconnaissance est également le fruit du travail collectif de l'ensemble des collaborateurs, partenaires et acteurs engagés aux côtés de CANAL+ pour construire un avenir plus solidaire et inclusif.

« Nous accueillons cette distinction avec une grande fierté, mais aussi avec une profonde responsabilité.

Elle nous encourage à poursuivre nos efforts et à renforcer davantage notre contribution au bien-être des communautés que nous servons au quotidien », a déclaré CANAL+.

A travers cette récompense, CANAL+ réaffirme sa volonté de demeurer un acteur engagé du développement social et invite l'ensemble des entreprises et organisations à unir leurs efforts pour générer un impact durable au sein des communautés.

MACINA: QUAND L'URGENCE DURE

Depuis septembre, les violences ont poussé des habitants de Touara, Souleye et d'autres localités vers Macina. Les déplacés doivent désormais tenir dans une ville elle-même fragilisée par l'insécurité, les coupures d'électricité et la pression sur les services sociaux.

MASSIRE DIOP

Fin octobre, Journal du Mali consacrait son Événement à ces déplacements sous le titre « Déplacés : l'aide reçue ne suffit pas ». Le dossier décrivait l'afflux vers Macina, les premières réponses et les limites de l'assistance. Deux semaines plus tard, le terrain montre ce que cette insuffisance signifie concrètement. Après Markala, la route vers Macina se dégrade par endroits. Les véhicules ralentissent devant des portions fortement abîmées, dans un cercle où l'insécurité pèse également sur les déplacements. Le 13 novembre, plusieurs centaines de familles se sont réunies pour une distribution de kits non alimentaires de Médecins Sans Frontières (MSF). Nattes, moustiquaires, articles d'hygiène et ustensiles complètent une intervention commencée fin septembre par les soins médicaux.



À **Macina**, **l'aide** soulage mais **l'attente** se prolonge.

> ***À Macina, l'urgence n'est plus seulement celle de l'arrivée. Elle devient celle de l'attente, dans une ville qui partage ses maisons, ses écoles, son eau et ses structures sanitaires.***

Fuite Sékou, originaire de Touara, dit avoir quitté son village le 15 septembre avec sa mère, ses deux épouses et ses enfants. Selon lui, des hommes armés avaient cherché à imposer leurs conditions aux habitants. Leur refus aurait précédé les violences. Pour fuir, raconte-t-il, des habitants ont organisé des traversées en pirogue. Les embarcations étaient trop peu nombreuses pour emporter les biens. « Les morts sont restés sur place. Nous avons pu emmener les blessés », affirme-t-il. Il avance un bilan d'une vingtaine de morts, chiffre qui n'a pas pu être vérifié indépendamment. MSF a en revanche indiqué avoir pris en charge 25 blessés après l'attaque de Touara. Moulaye, lui aussi originaire du village, résume la précipitation : « Il y en a même qui sont partis pieds nus. » À Souleye, Korotim, mère de deux enfants, raconte également avoir fui avec peu d'effets personnels. Une autre femme de Touara interrogée par MSF a décrit une fuite en pirogue au milieu de la nuit avec ses enfants.

Accueil À Macina, l'essentiel du premier accueil repose sur les proches. Adam, chef de ménage, se souvient avoir accueilli « au moins une quarantaine de familles » avant d'en répartir plusieurs chez d'autres parents. « D'abord l'abri. Après l'abri, l'alimentation et les soins », résume-t-il. Cette solidarité atteint ses limites. Certains déplacés évoquent des abris de fortune, des biens laissés à l'air libre et l'absence de toilettes. Pour ceux qui vivaient de la pêche ou de l'agriculture, le déplacement signifie également la perte du revenus. « Depuis ma venue, je ne travaille pas », explique Sékou. Moussa Kiré, Chef du service par intérim du Développement social et de l'Économie solidaire de Macina, fait état de 533 ménages récemment arrivés de Touara, Souleye et Mérou-Daga, soit un peu plus de 2 000 personnes. La majorité est hébergée dans des familles d'accueil. Deux sites ont été identifiés, mais ils doivent encore être aménagés avec des abris, de l'eau et des latrines. M. Kiré souligne aussi la limite de certaines réponses : des appuis alimentaires sont prévus pour trois mois seulement. Or, pour les familles arrivées en septembre, aucune échéance précise de retour ne se dessine.

Services Le problème n'est plus seulement de secourir ceux qui arrivent. Il faut les accueillir dans une ville dont les propres services fonctionnent déjà sous contrainte. MSF a commencé par les consultations, la santé reproductive et la fourniture gratuite de médicaments avant d'ajouter les kits non alimentaires. Selon le bilan présenté le 13 novembre, 5 281 personnes ont été prises en charge parmi les déplacés et les communautés d'accueil. Au Centre de santé de Référence de Macina, le Médecin-chef, Dr Dansiné Sinayoko, cite surtout le paludisme, les infections respiratoires aiguës et les diarrhées. Le CSRéf doit parallèlement composer avec des difficultés d'intrants et de suivi de certaines maladies. L'école doit également absorber l'arrivée des enfants déplacés. Le Préfet de Macina, Albaraka Ag Amarizag, évoque des classes déjà chargées et la possibilité de recourir à des bâches pour créer des espaces supplémentaires. Il cite notamment le cas d'une famille déplacée dont les parcours scolaires des enfants se sont progressivement dispersés, illustration des conséquences que peut avoir une installation prolongée loin du village d'origine. Macina vit par ailleurs pratiquement sans électricité depuis janvier. L'énergie solaire et les groupes électrogènes servent de relais pour ceux qui peuvent en supporter le coût. Sur place, plusieurs habitants indiquent que le litre de carburant peut approcher 2 000 francs CFA. L'eau reste disponible, mais connaît des interruptions.

Attentes Pour le Préfet, l'enjeu est désormais double : accompagner les familles présentes et préparer les conditions d'un retour digne. Dans la situation sécuritaire actuelle, il estime qu'un retour immédiat vers certaines localités n'est pas opportun. L'administration travaille avec les services techniques et les partenaires, mais les besoins dépassent les distributions. Les sites identifiés restent à aménager, les familles d'accueil partagent des ressources déjà limitées et les déplacés doivent continuer à se nourrir, se soigner, scolariser leurs enfants et trouver de quoi vivre. Pour certains, l'assistance de trois mois répondra aux besoins les plus immédiats sans résoudre la question de l'après. Ceux qui ont perdu champs, matériel de pêche ou activités économiques restent dépendants d'une aide dont la durée n'est pas celle de leur déplacement. Moulaye réclame davantage d'abris, de nourriture et de sanitaires « pour conserver notre dignité ». À Macina, l'urgence n'est plus seulement celle de l'arrivée. Elle devient celle de l'attente, dans une ville qui partage ses maisons, ses écoles, son eau et ses structures sanitaires avec des familles dont l'avenir est suspendu à l'évolution de la sécurité dans leurs villages d'origine. ■



DR ALASSANE **TOURÉ**

« Il faut absolument un changement de paradigme »

Alors que se tient la COP31 à Antalya, en Turquie, le Dr Alassane Touré, expert en changement climatique, revient sur les défis environnementaux auxquels le Sahel est confronté. Il évoque les difficultés d'accès aux financements climatiques et plaide pour des actions concrètes en faveur des pays les plus vulnérables.

PROPOS RECUEILLIS PAR MOHAMED KENOUVI

Quel bilan faites-vous des recommandations des précédentes COP ?
Nous sommes à la 31ème COP et, à chaque conférence, des recommandations sont formulées. Malheureusement, elles ne sont pas en grande partie suivies d'effet. Les engagements pris peinent encore à se traduire en actions concrètes. Il faut renforcer la coopération et la diplomatie climatiques.

Pourquoi le Sahel est-il particulièrement vulnérable au changement climatique ?
Le Sahel fait face à de nombreux défis, notamment la désertification et la dégradation des sols. La terre est notre mère nourricière. À cela s'ajoutent les effets néfastes du changement climatique qui n'épargnent aucun secteur de la vie. Nous connaissons également un manque d'eau, une ressource rare.

Quelles réponses concrètes faut-il apporter à cette vulnérabilité ?
Il faut privilégier l'adaptation et l'atténuation des effets du changement climatique. Au Mali, nous avons des programmes de restauration des terres dégradées et l'initiative de la Grande Muraille Verte. Ces actions permettent aux populations de mieux s'adapter.

Les financements climatiques sont-ils réellement accessibles aux pays sahéliens ?
C'est là que le bât blesse. Les mécanismes de financement sont très lourds. Nous plaidons pour leur simplification et davantage de flexibilité afin de faciliter l'accès aux fonds climatiques.

Comment garantir que ces financements profitent aux populations ?
Au Mali, nous avons la décentralisation, un processus irréversible, qui permet aux communautés de prendre leur destin en main. Les collectivités disposent de Programmes de développement économique, social et culturel (PDESC), à travers lesquels les activités sont planifiées depuis la base.

Que peut apporter la transition énergétique au Sahel ?
C'est une grande opportunité. Nous disposons d'importantes ressources renouvelables, notamment le soleil et le vent. Le Mali bénéficie d'une grande capacité d'ensoleillement. Ces ressources énergétiques doivent être davantage exploitées.

Quelle est aujourd'hui l'urgence ?
L'urgence, c'est d'abord la simplification des mécanismes de financement. Les États du Sahel ne sont pas partis à la COP pour mendier. Nous demandons la justice climatique et l'équité. Nous ne sommes pas les grands pollueurs, mais c'est nous qui subissons les conséquences. Il faut absolument un changement de paradigme. Il ne suffit plus de prendre conscience du problème, il faut passer à l'action et anticiper. ■



ENTREPRENEURIAT : DU FINANCEMENT AU MARCHÉ

Bamako accueille du 18 au 21 novembre la deuxième édition du Salon international de l'entrepreneuriat de l'AES. Derrière les concours et les dispositifs d'accompagnement, la question reste celle du passage d'un projet à une entreprise capable de financer ses équipements, produire davantage et accéder à ses premiers marchés.

FATOUMATA MAGUIRAGA

Placée sous le thème « L'entrepreneuriat au cœur de la souveraineté et de la transformation économique : De la culture entrepreneuriale à la création de valeur dans l'espace AES », cette édition ambitionne de promouvoir l'entrepreneuriat tout en développant les opportunités d'affaires dans l'espace confédéral. Pour le ministère en charge de l'Entrepreneuriat, le Salon doit également favoriser l'appropriation de la Stratégie nationale de l'Entrepreneuriat et de son Plan d'actions 2026-2030. Les échanges portent notamment sur l'environnement des affaires, l'accès au financement et aux marchés publics, l'innovation, la technologie et le développement des compétences. Durant quatre jours, conférences, formations, ateliers pratiques, rencontres B2B et concours de plans d'affaires sont annoncés. Les discussions doivent également porter sur la production et la transformation locales, les chaînes de valeur ainsi que les possibilités offertes aux jeunes entreprises pour trouver des débouchés.



La 2e édition du **Salon international de l'entrepreneuriat de l'AES** se tient du 18 au 21 novembre 2026 à Bamako.

Premier prix :
4 millions de francs CFA

Montant total des prix :
10,5 millions de francs CFA

Candidatures :
208

Acquis Lauréate du premier prix du concours de plans d'affaires lors de la première édition, Rokia Siaka Kanté est promotrice de ANW KA, une entreprise spécialisée dans la production de farines infantiles améliorées à base de céréales et de tubercules locaux. Son prix, doté de 4 millions de francs CFA, lui a permis d'acquérir des équipements, de finaliser la création de son entreprise et de poursuivre les démarches de normalisation ainsi que des actions de marketing. Diplômée d'une licence en langue anglaise, elle se définit comme une reconvertie professionnelle. Interpellée par la malnutrition des enfants à Sikasso, malgré le potentiel agricole de la région, elle lance ANW KA en 2022 afin de valoriser les productions locales et de « trouver des solutions locales à nos problèmes ». Son objectif est désormais d'augmenter ses capacités de production et d'accéder à de nouveaux marchés. L'accompagnement du FACEJ lui a aussi permis de mieux comprendre l'écosystème entrepreneurial et les relations avec les structures de financement. Elle invite les jeunes à « croire en eux et à oser entreprendre ». La première édition avait enregistré 208 candidatures au concours de plans d'affaires et primé cinq projets pour 10,5 millions de francs CFA. Pour cette deuxième édition, plus de 5 000 participants et 15 000 visiteurs sont attendus, avec l'ambition de rapprocher davantage les porteurs de projets des financements et des marchés. ■

EN BREF

ASSURANCES : LA CIMA REMET SES RÈGLES À PLAT

La Conférence interafricaine des marchés d'assurance (CIMA) a engagé le 16 novembre à Lomé la révision de son traité fondateur. Pendant cinq jours, un comité de neuf membres examine les adaptations nécessaires face aux évolutions économiques, technologiques et financières du secteur. Les travaux portent notamment sur la création d'une instance indépendante de recours en second degré et la redéfinition des pouvoirs de la Commission régionale de contrôle des assurances. La gouvernance de l'institution et la répartition des responsabilités entre États membres figurent également parmi les sujets examinés. Signé le 10 juillet 1992 à Yaoundé, le traité CIMA a instauré un cadre juridique harmonisé et un système commun de supervision. L'organisation regroupe aujourd'hui 14 États, dont le Mali, le Burkina Faso et le Niger. La réforme vise également à adapter les règles aux nouveaux produits d'assurance et aux usages numériques qui transforment progressivement les pratiques du secteur. Après plus de trois décennies, la révision doit aussi renforcer la protection des assurés, la solvabilité des compagnies et l'accès à l'assurance. Le marché reste cependant peu développé. En zone CIMA, le taux de pénétration se situait autour de 1% du PIB en 2023. ■

Arachide L'AES resserre la protection de la filière

Le Niger a annoncé le 13 novembre 2026 l'interdiction d'exportation de l'arachide sur l'ensemble du territoire. Une mesure proche de celles déjà adoptées au Mali et au Burkina Faso pour préserver l'approvisionnement des marchés et des unités de transformation locales. À Niamey, les autorités veulent maintenir davantage de production dans le pays afin de soutenir les industries locales et de créer plus de valeur ajoutée. Le Mali avait emprunté cette voie en octobre 2024, en interdisant l'exportation de l'arachide, mais aussi du karité et du sésame, dans le même objectif d'approvisionnement des unités locales de transformation. Le Burkina Faso a choisi un dispositif différent. Depuis 2025, les exportations d'arachides en coque et décortiquées sont soumises à des prélèvements respectifs de 10% et 5%. En 2026, une autorisation spéciale a été ajoutée pour mieux encadrer les sorties.

Production Selon les données rapportées par Agence Ecofin, les trois pays représentent 17,4% de la production d'arachide en Afrique de l'Ouest, estimée à 10,3 millions de tonnes. En 2024, le Niger a produit 677 000 tonnes, devant le Burkina Faso avec 611 000 tonnes et le Mali avec 497 000 tonnes. Les exportations suivent toutefois des trajectoires différentes. Celles du Niger vers la CEDEAO sont passées de 1 600 tonnes en 2024 à 397 tonnes en 2025. Au Mali, elles ont reculé de 10 000 à 2 700 tonnes. Le Burkina Faso a connu l'évolution inverse, passant de 6 200 à 20 000 tonnes. ■

Station Pizza À Bamako, la pizza sort du four devant votre porte

À Bamako, commander une pizza rime souvent avec attente, trajet interminable et déception, celle d'ouvrir une boîte pour y trouver une pizza tiède, voire froide. Pour Lassana Diarra, jeune entrepreneur malien, ce problème méritait mieux qu'une plainte sur les réseaux sociaux. Il en a fait une entreprise : Station Pizza.



Avec **Station Pizza**, Lassana Diarra veut rompre avec la méthode classique de livraison des pizza à Bamako.

Tout commence en décembre 2025. En parcourant TikTok, Lassana Diarra remarque que son fil « Pour toi » lui présente un nombre croissant d'internautes qui se plaignent des livraisons de pizza. Le besoin est là et personne ne le comble vraiment. Alors salarié, il décide de se lancer et met de l'argent de côté pendant un an afin de s'équiper en matériel. « Je me suis mis à étudier, encore et encore, les systèmes de confection et de livraison de pizza dans la capitale, tout en repérant des failles que je comptais exploiter », nous confie le jeune entrepreneur. Sa réponse tient en un mot : la mobilité. Il commence avec sa Djakarta, une solution vite compliquée, puis passe à une moto-taxi, qui montre elle aussi ses limites. Il opte finalement pour une moto modifiée, équipée d'un mini-four électrique. Le principe rompt avec les habitudes. D'ordinaire, on se rend dans une pizzeria, on commande depuis chez soi ou l'on fait appel à un food truck lors des événements. Station Pizza invente autre chose. La pizza est préparée sur place, à l'arrivée du véhicule de service, pour que plus personne ne reçoive une pizza froide à la livraison. Une fois les difficultés logistiques réglées, le jeune patron met en place un processus de conception de pizza qui lui est propre, dans l'esprit de celui des grandes franchises comme Pizza Hut, tout en gardant bien ses secrets. Aujourd'hui, l'entreprise emploie cinq personnes et prévoit un déploiement progressif dans Bamako. Dans la vingtaine, Lassana Diarra anticipe désormais une concurrence toxique. Pour mettre toutes les chances de son côté, Station Pizza est en cours d'enregistrement de marque au Centre malien de promotion de la Propriété industrielle, qui la protège contre l'imitation, un point important dans un environnement entrepreneurial où les copies sont fréquentes et où la concurrence peut se montrer très déloyale. ■

IBRAHIM BABY



ANTIBIOTIQUES : L'AUTOMÉDICATION A UN PRIX

L'achat d'antibiotiques sans prescription expose à des risques sanitaires et économiques. À l'occasion de la Semaine mondiale d'information sur la résistance aux antimicrobiens, du 18 au 24 novembre, leur mauvais usage rappelle un problème majeur de santé publique.

Joseph Amara DEMBÉLÉ



La prise d'**antibiotiques** sans prescription est **dangereux** pour la santé.

Fièvre, toux ou mal de gorge poussent à acheter ou réutiliser des médicaments sans avis médical. Pour Moussa Traoré, réparateur de motos, le coût des soins explique cette pratique. « Un infirmier a déjà prescrit une ordonnance de 35 000 francs CFA pour le mal de gorge de mon jeune frère. Faute d'argent, un revendeur de médicaments au marché de Sabalibougou m'a donné deux comprimés à moins de 2 500 francs CFA. En deux jours, le mal avait disparu », raconte-t-il. Depuis, il dit ne se rendre au centre de santé qu'en cas de nécessité. Cette logique économique est aussi relevée par des professionnels du médicament. Le pharmacien Bréhima Sidibé cite le coût des médicaments et le manque d'information parmi les facteurs orientant certains patients vers les produits vendus dans la rue. Dr Boubacar Karabenta rappelle que les antibiotiques combattent les infections provoquées par des bactéries.

> ***L'économie réalisée au départ peut devenir plus lourde lorsque le premier traitement échoue.***

Ils sont inefficaces contre les virus responsables du rhume ou de la grippe. « Leur utilisation injustifiée ne permet pas de guérir ces maladies. Elle contribue plutôt à favoriser la résistance bactérienne », prévient-il.

Officines peu orthodoxes

La pratique ne se limite pas aux médicaments de la rue. Une étude soutenue en août 2026 à la Faculté de Pharmacie de Bamako auprès de 213 personnels montre que 89,2% déclaraient avoir délivré des antimicrobiens sans ordonnance. Dans 44,1% des cas, le produit demandé était directement remis au client. Le mal de gorge ou l'angine figuraient parmi les principaux motifs de demande. Le mauvais usage concerne aussi une molécule mal choisie, une dose inadaptée ou une durée de traitement modifiée, estime Ibrahim Coulibaly, médecin urologue. Selon les symptômes, un examen biologique peut être nécessaire pour identifier le germe responsable. L'antibiogramme permet, lorsqu'il est indiqué, de tester la sensibilité d'une bactérie à différents antibiotiques afin d'orienter le traitement. Pour les patients aux revenus modestes, consultation, examens et médicaments représentent une dépense immédiate. Mais l'économie réalisée au départ peut devenir plus faible si le premier traitement échoue et qu'il faut reprendre les soins, changer de médicament ou être hospitalisé. Le prix le moins élevé au départ n'est pas toujours celui que le malade paiera finalement. ■

ÉCHOS DES RÉGIONS

BAFOULABÉ : UN COLLÈGE RÉCEPTIONNÉ APRÈS LE DRAME DU BAKOYE

À Néma, dans la commune de Mahina, un collège de second cycle vient d'être réceptionné afin de rapprocher l'école des élèves de plusieurs villages. L'établissement comprend trois salles de classe, des latrines et un bloc de direction. Sa réalisation a bénéficié de l'appui de l'UNICEF. Le projet répond à une situation douloureuse. Le 28 novembre 2025, six élèves avaient perdu la vie dans le fleuve Bakoye alors qu'ils tentaient de rejoindre leur établissement. Dans plusieurs localités de la zone, la traversée du fleuve est difficile lorsque le niveau de l'eau monte. L'ouverture du collège de Néma réduit ces déplacements et offre aux familles une solution plus proche. Elle apporte aussi une réponse concrète à un problème qui avait endeuillé la commune un an plus tôt. Pour les élèves concernés, la proximité de l'établissement change surtout le quotidien scolaire en supprimant une traversée devenue synonyme de danger. ■

EN BREF

DROITS DE L'ENFANT : PLUS DE 600 VIOLATIONS GRAVES EN 2026

Le Mali participera les 18 et 19 novembre à Manille, aux Philippines, à la 2éme Conférence ministérielle mondiale consacrée à l'élimination de la violence contre les enfants. Deux jours plus tard, le pays célébrera la Journée mondiale des Droits de l'Enfant, placée cette année sous le thème « Ma journée, mes droits, mon futur ». Ces rendez-vous interviennent dans un contexte marqué par la persistance des violences. Entre janvier et septembre 2026, plus de 600 violations graves contre des enfants ont été documentées au Mali, selon l'UNICEF. Les meurtres et mutilations représentaient 38% des cas recensés, le recrutement ou l'utilisation par des acteurs armés 33%, et les attaques contre les écoles, les hôpitaux et leurs personnels 11%. Les violences sexuelles représentaient par ailleurs 6% des violations documentées sur les neuf premiers mois de 2026, contre 2% en 2025. La situation scolaire reste également préoccupante. À la rentrée 2026-2027, 2 444 écoles demeuraient non fonctionnelles, affectant plus de 733 000 enfants et près de 14 700 enseignants. À Manille, la délégation malienne doit participer aux échanges sur la prévention, la prise en charge des victimes et l'accompagnement des familles. À Bamako, les activités du 20 novembre prévoient des rencontres entre enfants, responsables publics et leaders communautaires, avec une attention particulière portée à l'état civil. Ces deux rendez-vous permettront surtout de confronter les engagements annoncés à une réalité encore lourde. Les prochains mois diront si les mesures retenues se traduisent par une meilleure protection des enfants, notamment dans les zones touchées par l'insécurité et les fermetures d'écoles. ■

OIF : L'IMPASSE OUVRE UNE ANNÉE DE TRANSITION

Réunis les 15 et 16 novembre 2026 à Phnom Penh au Cambodge, les dirigeants francophones ont reporté à 2027 la désignation du prochain Secrétaire général de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF). Louise Mushikiwabo reste en fonction pour douze mois, après l'échec des membres à s'accorder sur un candidat et même sur la tenue d'un vote. Cette prolongation doit aussi permettre de clarifier les règles de désignation.

Mohamed KENOUVI



Faute de consensus, le mandat de **Louise Mushikiwabo** (au milieu) a été prolongé d'une année à la tête de la francophonie lors du **20e sommet d**e l'organisation au Cambodge.

Les États et gouvernements membres n'ont pas tranché la succession. Le communiqué final du 20ème Sommet acte l'absence de consensus et retient la proposition de la présidence cambodgienne : prolonger d'un an le mandat de Louise Mushikiwabo, qui devra quitter ses fonctions au terme de cette période. La succession a ravivé les tensions entre Kinshasa et Kigali. La RDC s'opposait à un troisième mandat de la responsable rwandaise et avait présenté Juliana Amato Lumumba. Avant la clôture, Kinshasa s'était dite prête à retirer sa candidate pour faciliter un compromis, à condition que les autres prétendants en fassent de même. Quatre candidatures avaient été enregistrées. Outre Louise Mushikiwabo et Juliana Amato Lumumba, la Mauritanienne Coumba Ba et l'ancien Premier ministre roumain Dacian Cioloș étaient en lice. Aucun n'a réussi à réunir l'adhésion nécessaire. La RDC avait même envisagé de soutenir Dacian Cioloș comme candidature de compromis.

Règles à revoir L'année supplémentaire ne sera pas une simple prolongation. Louise Mushikiwabo devra continuer à diriger l'organisation tout en accompagnant une clarification des règles électorales avant la prochaine désignation. Lors de la cérémonie de clôture, elle a dit respecter la décision collective des chefs d'État et de gouvernement, rappelé les réformes conduites depuis 2019 et appelé l'OIF à poursuivre son engagement sur les enjeux liés à l'intelligence artificielle. Réuni autour du thème « Réinvestir dans la paix pour une prospérité partagée et une stabilité durable », le Sommet a également adopté la Déclaration de Phnom Penh, une résolution sur les situations de crise et la consolidation de la paix, ainsi qu'un appel à la protection du patrimoine culturel. La résolution aborde notamment le Sahel, le Soudan, Haïti et l'Est de la RDC. Elle met l'accent sur la médiation, l'accompagnement des transitions et la prévention des crises. Le 21ème Sommet de la Francophonie se tiendra à Ottawa, au Canada. Il sera précédé d'un pré-sommet de la jeunesse francophone au Nouveau-Brunswick. ■

Donnez votre avis sur Journal du Mali

Donald Trump Le jeu des trois puissances

Donald Trump a entamé le 16 novembre une tournée asiatique qui doit culminer le 19 à Shenzhen, en marge du sommet de l'APEC. Le Président américain doit y retrouver Xi Jinping et Vladimir Poutine pour une réunion à trois inédite, centrée notamment sur les arsenaux nucléaires, mais où l'Ukraine pourrait également être abordée. Le déplacement intervient deux semaines après les pertes républicaines aux élections de mi-mandat. Mais l'enjeu asiatique dépasse désormais ce revers intérieur. Washington cherche à préserver une trêve commerciale fragile avec Pékin, à maintenir la pression sur Moscou et à réaffirmer sa présence dans l'Indo-Pacifique. Les discussions russo-ukrainiennes des 10 et 11 novembre à Abou Dhabi ont permis d'avancer sur un échange de prisonniers, sans accord sur les questions territoriales. Washington souhaite associer les Européens aux prochaines étapes, tandis que Moscou affirme qu'aucun élargissement du format n'a encore été accepté. Avant Shenzhen, Donald Trump participe à Manille à des échanges avec les dirigeants de l'ASEAN puis au premier sommet du Quad depuis deux ans. Les États-Unis, l'Australie, l'Inde et le Japon doivent notamment discuter des minerais critiques et de la sécurité maritime. Cette tournée place ainsi l'Asie au centre de plusieurs rapports de force que Washington tente de gérer simultanément. ■

M.K

UNE SEMAINE DANS LE MONDE

COP31 : L'IA FACE À SON COÛT CLIMATIQUE

La présidence de la COP31 et l'Union internationale des télécommunications ont lancé le 16 novembre à Antalya un engagement volontaire destiné à réduire l'empreinte environnementale de l'Intelligence Artificielle. Gouvernements, entreprises, chercheurs et organisations de la société civile sont invités à mesurer et publier les effets climatiques des systèmes d'IA. L'initiative intervient alors que la consommation des centres de données pourrait atteindre près de 945 térawattheures par an d'ici 2030. Leur demande en eau pour le refroidissement pourrait, selon une étude citée par l'UIT, correspondre aux besoins domestiques annuels de 1,3 milliard de personnes. Les signataires s'engagent notamment à recourir davantage aux énergies peu ou pas émettrices de gaz à effet de serre, améliorer l'efficacité énergétique et hydrique, réemployer les équipements et mieux gérer les déchets électroniques. Le texte prévoit aussi un appui financier et technique aux pays en développement pour utiliser l'IA dans l'action climatique. Les progrès seront évalués chaque année lors des Conférences de l'ONU sur le climat jusqu'en 2030, ce qui inscrit l'engagement dans la durée. ■

M.K

Sport

ÉLIMINATOIRES CAN 2027 : LE MALI FAIT LE PLEIN ET AFFINE SES REPÈRES

Le Mali a validé son billet pour la CAN 2027 après ses deux victoires face au Rwanda (3-2 et 2-0), les 13 et 17 novembre 2026. La double confrontation a montré une équipe capable de gagner dans des configurations différentes.

Mohamed KENOUVI



Avec quatre victoires en autant de sorties, les **Aigles du Mali** ont validé leur qualification à la **CAN 2027** à deux journées de la fin des éliminatoires.

Six points engrangés, cinq buts inscrits et deux encaissés. Le bilan des Aigles face au Rwanda est positif sur le plan comptable. Ces deux rencontres ont aussi livré des indications sur le fonctionnement de la sélection dirigée par Anthony Da Silva. Entre une victoire laborieuse à Bamako et une prestation plus maîtrisée à Kigali, l'équipe nationale a montré deux visages. Elle a d'abord puisé dans ses ressources offensives avant de construire un succès plus serein à l'extérieur.

Une attaque décisive La première confrontation a confirmé les ressources offensives des Aigles. Menés à deux reprises, les hommes de Da Silva ont trouvé les moyens de revenir au score avant d'arracher la victoire grâce à Mamadou Camara, à la 84ème minute. Avec 35 tirs, dont 9 cadrés, et une possession de balle de 74%, le Mali a largement dominé les débats. Cette emprise n'a produit qu'un avantage réduit au tableau d'affichage. Le manque de précision dans le dernier geste et les 2 buts concédés ont longtemps maintenu les Rwandais dans la rencontre. Les entrées en jeu ont également pesé sur le résultat. Le but de Mamadou Camara, quelques minutes après son apparition, a illustré l'apport du banc et la possibilité offerte au sélectionneur de modifier le cours d'un match.

Une meilleure maîtrise à Kigali Lors du retour, les Aigles ont présenté un autre visage. Ils ont mieux contrôlé les temps faibles et préservé leur cage inviolée. Modibo Sagnan a ouvert le score à la 27ème minute, avant que Gaoussou Diarra ne scelle la victoire à la 88ème. Le Mali a ainsi évité la course-poursuite du premier rendez-vous et géré son avantage jusqu'au second but. Le contraste entre les deux rencontres fait apparaître une sélection capable de réagir lorsqu'elle est bousculée, mais aussi de protéger un résultat à l'extérieur. La variété des solutions offensives constitue un acquis, tandis que la précision devant le but et la régularité défensive restent à consolider. Avec 4 victoires et 12 points, le Mali domine le Groupe K. Il rejoint le Maroc, le Sénégal, le Burkina Faso, le Bénin et le Cameroun parmi les sélections déjà qualifiées, en plus du Kenya, de la Tanzanie et de l'Ouganda, pays organisateurs. La phase finale se déroulera dans ces trois pays du 19 juin au 17 juillet 2027. ■

BAL 2027 Le Stade Malien garde espoir

Le Stade Malien de Bamako conserve une chance de qualification pour la Basketball Africa League (BAL) 2027, malgré sa troisième place à l'Elite 16 de la division Ouest, disputé à Abidjan. Les Blancs ont terminé le tournoi par une victoire face aux Algériens du Nadi Basket Staouéli (82-60), le 15 novembre 2026, après leur défaite en demi-finale contre les Libyens d'Al Ittihad (90-71). Kelvin Amayo s'est distingué avec 26 points, tandis qu'Abdoul Karim Coulibaly a réalisé un double-double avec 22 points et 14 rebonds. Le Stade Malien devra patienter pour connaître son sort. Les deux billets directs de la division Ouest sont revenus à Al Ittihad et aux JCA Kings. Un dernier ticket reste à attribuer au meilleur troisième des divisions Ouest et Est. Le représentant malien sera fixé après le tournoi de la division Est, prévu du 23 au 29 novembre 2026 à Nairobi. ■ **M.K**



CARTONS DE LA SEMAINE

Derby Académie a enregistré, le 16 novembre 2026, sa troisième victoire consécutive en Ligue 1 Pro Orange en battant l'AS Bakaridjan (1-0), grâce à un penalty de Moriba Diarra à la 61e minute. Avec neuf points sur neuf possibles, le club occupe seul la tête du classement après trois journées.

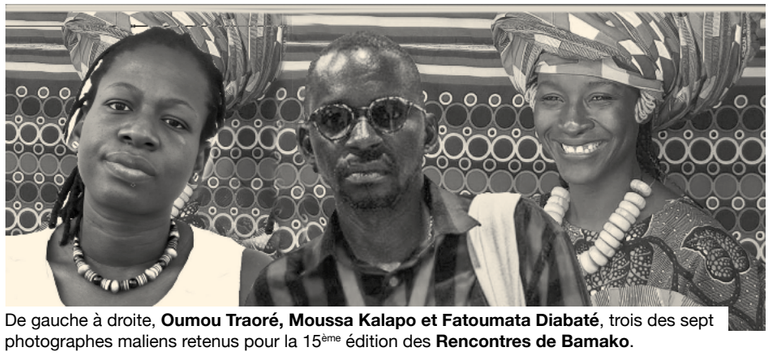
L'heptathlonienne française **Auriana Lazraq-Khlass** a écopé de 22 mois de suspension, selon une décision rendue publique le 13 novembre 2026 par l'Unité d'intégrité de l'athlétisme (AIU). Elle est sanctionnée pour trois manquements à ses obligations de localisation entre février et novembre 2025, n'ayant pas correctement actualisé les informations permettant les contrôles antidopage inopinés.

Culture

RENCONTRES DE BAMAKO : QUELLE VITRINE POUR LES PHOTOGRAPHES MALIENS ?

À quelques jours de l'ouverture des Rencontres de Bamako, la présence des artistes maliens dans la sélection officielle donne une visibilité particulière à la création locale. Reste à savoir comment cette exposition internationale peut se prolonger en reconnaissance professionnelle et rapprocher davantage la photographie de son public à Bamako.

Ali SANKARÉ



De gauche à droite, **Oumou Traoré, Moussa Kalapo et Fatoumata Diabaté**, trois des sept photographes maliens retenus pour la 15ème édition des **Rencontres de Bamako**.

La 15ème édition de la Biennale africaine de la photographie se tiendra du 26 novembre au 26 janvier autour du thème « Refabulation(s) ». Sur les 49 artistes retenus, 7 ont un lien déclaré avec le Mali, parmi lesquels Fatoumata Diabaté, John Kalapo, Aïssata Kané, Alfousseny Konaté et Oumou Traoré. La sélection résulte d'un appel international ouvert aux photographes et artistes visuels du continent et de la diaspora. Les propositions ont notamment été appréciées en fonction de leur relation avec le thème et de la démarche artistique développée. Pour les Maliens retenus, l'exposition offre une occasion de présenter leurs travaux devant des professionnels, commissaires, institutions et visiteurs venus de différents pays. John Kalapo, déjà présent lors de précédentes éditions, y voit un cadre important pour la scène photographique. « La Biennale africaine de la photographie joue un rôle essentiel dans la promotion de la créativité photographique, en soutenant la recherche, l'innovation et l'affirmation de nouvelles écritures visuelles », estime-t-il.

Public La visibilité des artistes ne dépend toutefois pas uniquement du regard des professionnels étrangers. La fréquentation des expositions par le public malien constitue également une dimension importante de cette édition. Selon Tidiane Sangaré, Directeur général de la Maison africaine de la photographie, un programme de médiation doit mobiliser les écoles de formation artistique, les universités et les lycées. L'Institut national des Arts et le Conservatoire Balla Fasséké Kouyaté figurent parmi les établissements particulièrement ciblés. Le dispositif doit accompagner les visiteurs pendant les deux mois d'exposition. Une quinzaine de lieux privés sont également annoncés dans le programme « Off », en complément des principaux sites de la Biennale. Pour les photographes maliens, cette présence dans la programmation constitue une étape. La suite se joue aussi dans les rencontres professionnelles, les possibilités d'exposition après Bamako et la capacité à se construire un public local régulier autour de leurs œuvres. ■

INFO PEOPLE

BALLAKÉ SISSOKO : UN ALBUM POUR SON PÈRE



Ballaké Sissoko prépare la sortie de Djelimady N°1, annoncée pour le 27 novembre. Le maître de la kora dédie cet album à son père, Djelimady Sissoko, figure majeure de l'instrument et membre fondateur de l'Ensemble instrumental national du Mali. Le projet revisite plusieurs pièces anciennes transmises par son père, avec des sonorités et des modes de jeu réinterprétés. Pour l'occasion, Ballaké a constitué Mande Tabolo, un ensemble réunissant trois koras, un soku et un n'goni, avec la voix de Fatim Kouyaté. Le disque comprend aussi un hommage à Kassé Mady Diabaté. À quelques jours de sa sortie, l'album prolonge le travail de transmission auquel Ballaké Sissoko consacre une grande partie de son parcours.

ZAHO : « MA CHÉRIE » EN HOMMAGE À AMADOU



Zaho a dévoilé le 13 novembre le clip de Ma Chérie, sa collaboration avec Amadou & Mariam, déjà présente sur son album Versatile, sorti en avril. La vidéo prend désormais la forme d'un hommage à Amadou Bagayoko, disparu en avril 2025. Plusieurs images rappellent le musicien, notamment sa guitare et une fresque devant laquelle Mariam apparaît. Le lendemain, lors du concert de Zaho au Zénith de Paris, Mariam et le fils d'Amadou ont rejoint la chanteuse pour prolonger cet hommage. Cette actualité redonne ainsi une place particulière à un morceau enregistré avant la disparition du guitariste malien. Une manière de faire vivre encore la complicité musicale et humaine construite autour de cette belle collaboration.

Journal du Mali L'hebdo

Directeur de publication : Mahamadou CAMARA mcamara@journaldumali.com

Directrice déléguée : Aurélie DUPIN aurelie.dupin@journaldumali.com

Rédacteur en chef : Massiré DIOP

Secrétaire de rédaction : Ramata DIAOURÉ

Rédaction : Mohamed KENOUVI - Fatoumata MAGUIRAGA - Ibrahim BABY

Stagiaires : Joseph Amara Dembélé - Ali SANKARÉ

Photographie : Bakary E. DAOU

Infographiste : Marc DEMBÉLÉ

JOURNAL DU MALI L'HEBDO, édité par IMPACT MÉDIA Presse. Hamdallaye ACI 2000 - Immeuble Badenya, près MÆVA Palace - Bamako Tél : +223 20 23 00 66 www.journaldumali.com contact@journaldumali.com

Afribone

Adoptez des **solutions biométriques avancées** pour plus de **sécurité**.



20 28 00 00

www.afribone.com